

LIVRET DU SERVICE CIVIQUE AVIRON PACA

SAISON 2017-2018



RAPPEL REGLEMENTAIRE	2
CONTEXTUALISATION	4
VOS OBLIGATIONS	4
MISSIONS EXERCEES	5
DEVELOPPEMENT	5
PROGRAMME RAME EN 5EME	5
PROGRAMME AVIRON SANTE & SENSIBILISATION A LA SANTE PAR LE SPORT	5
LE PLAN CITOYEN DU SPORT	6
AIDE A L'ORGANISATION DES COMPETITIONS	7
AIDE AU DEROULEMENT DES STAGES SPORTIFS ET SELECTIONS PACA	7
VOS DROITS	7
INDEMNITE PERÇUE	7
ANNEXE 1 : MODELE BILAN NOMINATIF	8
ANNEXE 2 : MODELE TABLEAU RECAPITULATIF HORAIRES	9

Rappel Règlementaire

Le cadre général du service civique

Engagement
civique et citoyen
volontaire

pour les jeunes de
16 à 25 ans

pendant 6 à 12
mois

dans 9 domaines
d'intervention dont
le sport

en France ou à
l'étranger

en complément
de l'activité de
l'organisme

donnant lieu à une
indemnité

ouvrant droit à un
régime complet de
protection sociale

rencontre entre
un projet d'intérêt
général et un projet
personnel

régi par le
code du service
national
Loi du 10/03/2010
Art L.120-1

Une mission de Service Civique doit être autant utile aux jeunes qu'utile à l'organisme qui l'accueille et à la société en général. Le Service Civique doit constituer pour les volontaires une étape d'apprentissage de la citoyenneté et de développement personnel.

Le volontaire

Le statut

En termes de statut, les volontaires en Service Civique relèvent d'un statut juridique qui leur est propre, défini dans le code du service national, et non du code du travail.

La relation qui le relie à l'organisme d'accueil est une relation de coopération et non de subordination contrairement à celle unissant un employeur et un salarié. Pour autant, le volontaire se doit de respecter le règlement intérieur de l'organisme d'accueil (horaires, règles de confidentialité, etc.). Le volontaire ne doit pas se substituer à un salarié. Les tâches qui lui sont confiées doivent être différentes et complémentaires.

UN VOLONTAIRE

C'EST	CE N'EST PAS
Un jeune de 18 à 25 ans (pour la FFAviron)	un salarié un stagiaire un bénévole un coach sportif
<i>Le volontaire peut être rameur. Néanmoins, l'engagement de service civique devant constituer une expérience de mixité différente du milieu ordinaire du jeune, il est demandé aux structures de diversifier au maximum leurs canaux de recrutement.</i>	<i>Le volontaire peut cumuler plusieurs statuts si et seulement si les fonctions sont exercées dans des organismes différents et sous réserve de la compatibilité des emplois du temps.</i>

Contextualisation

Vous avez postulé à une mission de service civique auprès de la ligue Aviron PACA. Vos missions, diverses, se déroulent sur tout le territoire couvert par la ligue. Certains d'entre vous sont en « poste fixe » avec un lieu d'exercice principal, alors que d'autres sont plus « naviguant » et mènent un projet de développement à bien.

Votre mission a pour intitulé « Aide au développement de l'Aviron Indoor, Aviron Santé, Aviron Social »; c'est d'ailleurs à travers ces axes que vos tuteurs respectifs (professionnels des clubs) agissent de par leur statut d'Educateur Sportif.

Vos Obligations

➤ Formations obligatoires

- PSC1 :
 - Bouches du Rhône – 21 octobre 2017 au club de Marignane
 - Vaucluse – date en attente
- Formation Civique et Citoyenne : Samedi 16 décembre au Cercle de l'Aviron de Marseille – de 10h à 18h
- Initiateur Fédéral Aviron : chaque service civique est formé par son tuteur au 1^{er} niveau de formation fédéral
 - Examen écrit (QCM) : avril- juin 2018

L'ensemble de ces formations obligatoires est gratuit.

➤ Formations optionnelles

- Educateur Fédéral Aviron : cette formation ne concerne que les services civiques qui envisagent de continuer à donner de leur temps dans le milieu de l'aviron suite à leur mission de service civique.
 - Cette formation est offerte par la ligue PACA aviron
- Formation CQP Aviron (Certificat de Qualification Professionnelle) : cette formation permet d'accéder au 1^{er} niveau de formation professionnelle ; par conséquent, de pouvoir travailler contre rémunération pour encadrer des séances d'aviron.
 - Cette formation est à la charge du candidat

➤ Respect des horaires de mission


- Tenue d'un tableau d'activité, permettant de mesurer précisément votre implication réelle
- Production d'un bilan nominatif en fin de mission (selon modèle en annexe)
- Enregistrement de 3 classes minimum sur le serveur du programme « Rame en 5è »
- Consulter fréquemment ses mails pour répondre dans les 3 jours à toute sollicitation émanant de la ligue d'Aviron

Missions exercées

Sont présentées ci-dessous l'ensemble des missions que le collectif des services civiques réalisera au cours de son volontariat ; cela signifie que chacun en fera une partie.

Développement


Programme Rame en 5ème



Sensibiliser à la nutrition et à la lutte contre l'obésité à travers la pratique de l'Aviron Scolaire

- Participer à la communication et au développement du dispositif « Rame en 5ème » au niveau de son territoire et des collèges, en lien avec les clubs d'aviron et la ligue ;
- Coordonner le programme en amont de l'animation scolaire : mobilisation des acteurs, recherche et mutualisation du matériel, relations avec les professeurs d'EPS et de SVT, choix du lieu, planning...
- Aider à l'organisation de la journée : mise en place du matériel, animation des élèves avec les différents professeurs présents et les entraîneurs d'aviron ;
- Contribuer à l'évaluation des actions menées avec un objectif d'amélioration et de développement au niveau régional.
- Participer, à titre secondaire, à l'organisation d'événements organisés par la structure fédérale en lien avec la promotion de l'activité en milieu scolaire (championnats Académiques, Challenge des Jeunes Rameurs, opérations ponctuelle en direction du public scolaire, universitaire...)

Programme Aviron Santé & Sensibilisation à la Santé par le sport




Promouvoir l'Aviron Santé auprès des prescripteurs d'activité physique adaptée

- Identifier et référencer les prescripteurs (professionnels de santé, associations de patients...) du territoire d'actions des coaches Aviron Santé, ainsi que les dispositifs Sport Santé existants et mobilisables, afin de contribuer à faire émerger des projets.
- Rencontrer avec son tuteur et le coach Aviron Santé les acteurs identifiés pour présenter le programme Aviron Santé.
- Assurer la promotion et la valorisation du programme en favorisant la diffusion des outils de communication par les prescripteurs.
- Participer à des journées d'animation et d'information sur le Sport Santé (aide logistique, communication, accueil).

La **Sensibilisation à la Santé par le sport**, relève d'une éducation des pratiquants à préserver leur intégrité physique :

- veiller à l'apprentissage des **bonnes postures**
- veiller au respect des phases d'échauffement et de récupération pour éviter les blessures ; sensibiliser les pratiquants sur ces aspects primordiaux
- communiquer et encourager une pratique sportive régulière

Le Plan Citoyen du Sport



Éduquer à la citoyenneté par l'animation et le développement de projets par les jeunes pour les jeunes

- Accompagner les structures dans leur démarche citoyenne : transmission des valeurs de l'aviron, mise en place de projets à destination des publics éloignés de la pratique (jeunes des quartiers ou des zones rurales, jeunes filles et femmes, personne en situation de handicap ou ayant des problèmes de santé...)
- Accompagner les structures qui souhaitent mettre en place des actions fédérales citoyennes : l'Aviron City Cup à destination des jeunes des centres sociaux, le challenge Dames de Nage pour les jeunes filles et femmes, le challenge Jeunes Dirigeants à destination des jeunes des clubs.
- Communiquer auprès des acteurs locaux, des partenaires et des adhérents des actions mises en place.

Outre ce qui est présenté ci-dessus, le Plan Citoyen du Sport s'adresse à tous les pratiquants.

Votre objectif est de préserver voir d'améliorer la vie des pratiquants de l'association dans laquelle vous exercez, afin que chacun s'épanouisse tout en participant activement à la vie de cette association.



Toutes les missions confiées aux volontaires doivent se conformer aux intitulés et aux contenus agréés par l'Agence du Service Civique (ASC). Elles ne peuvent relever d'une profession réglementée. En particulier, un volontaire ne peut pas assurer l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive. Les volontaires qui disposent de diplômes sportifs (BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS, licence STAPS) ne pourront pas faire usage de leur compétence à encadrer un entraînement ou à réaliser des actes pédagogiques lors de leur engagement de Service Civique.

Il va de soi, qu'il est difficile d'envisager être placé dans un club sportif sans jamais encadrer. Cependant, il est primordial de garder en tête que c'est principalement à travers la transmission de valeurs et d'habitudes de vie physique que votre rôle s'exerce. A aucun moment, vous ne pouvez donc vous retrouver seul sur un club pour exercer une activité d'entraînement sans lien avec les points énoncés ci-dessus.

Aide à l'organisation des Compétitions

Vous serez également réquisitionnés périodiquement pour participer à la mise en place de certaines épreuves sportives :

- 15 octobre 2017 : Epreuve Jeune à Peyrolles – Biathlon
- 19 novembre 2017 : Tête de Rivière J14 à Avignon
- 3 décembre 2017 : Evaluations Fédérales à Manosque*
- 20 décembre 2017 : Championnats Académiques à Manosque
- 17 février 2018 : Epreuves au sol J12-14– Aix en Provence*
- 11 mars 2018 : Tête de Rivière Sud-Est – Marignane**
- 18 mars 2018 : Championnat Régional PACA J16 – St Cassien*
- 7 avril 2018 : Championnat Régional PACA J14 – Peyrolles**
- 18 avril 2018 : Championnats Académiques UNSS – Peyrolles
- 20 juin 2018 : Finale « Aviron City Cup » – Peyrolles**
- 28 juin 2018 : Finale « Rame en 5è » - Peyrolles**

(*) Nécessite un jour de préparation en amont

(**) Nécessite plusieurs jour de préparation en amont

Aide au déroulement des stages sportifs et sélections PACA

- 1^{er} au 4 octobre 2017 : Stage du Programme Performance Jeune PACA
- 10 et 11 février 2018 : Stage Présélection J15-16 PACA
- 21 au 25 avril 2018 : Stage Sélection PACA
- 27 au 29 avril 2018 : Coupe de France des Ligues

Vos Droits

Indemnité perçue

- 472,97€ / mois par l'ASP (Agence de service et de paiement – Etat)
- 107,58€/mois par la ligue d'Aviron*

(*) Les 5 derniers mois de cette indemnité seront retenus jusqu'à réception :

- du bilan nominatif
- de l'enregistrement des classes sur le serveur – Programme Rame en 5è

L'indemnité de 107,58€ est censée couvrir vos frais de missions (déplacements, nourriture, etc.). Par conséquent, lors de déplacement où vous vous regroupez, faites en sorte de partager les frais !

Bourse sur critères sociaux de 107,66€/mois, si :

- bénéficiaire du RSA (ou foyer au RSA)
- titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur 5è,6è,7è échelon

Pour consulter vos droits, vous référer à la dernière page de votre contrat.

Annexe 1 : Modèle Bilan Nominatif



LOGO structure d'accueil

Bilan nominatif

Monsieur/Madame/Mademoiselle **XXX**, né(e) le **XXX**, a effectué une mission de Service Civique de **XXX** mois du **XXX** au **XXX** au sein de (nom de l'organisme d'accueil).

La mission ou les missions confiée(s) à Monsieur/Madame/Mademoiselle **XXX** a/ont été les suivantes : (intitulé de la mission ou des missions)

Dans ce cadre Monsieur/Madame/Mademoiselle **XXX** a réalisé les tâches suivantes :

- **XXX**
- **XXX**
- **XXX**
- **XXX**

Les principales compétences dont Monsieur/Madame/Mademoiselle **XXX** a fait preuve dans le cadre de son engagement de Service Civique sont :

Savoir être	Connaissances
- XXX	- XXX
- XXX	- XXX
- XXX	- XXX

Compétences spécifiques :

Monsieur/Madame/Mademoiselle **XXX** a suivi les formations suivantes au cours de sa mission :

- formation civique et citoyenne
- formation au Premiers secours civiques de niveau 1 (PSC1)
- **XXX**
- **XXX**

Appréciation globale du tuteur/recommandation : **XXX**

Paris, le **XXX**

(Signatures du volontaire, du tuteur et du responsable de l'organisme d'accueil)

(Description succincte de l'activité de l'organisme d'accueil)

Annexe 2 : Modèle tableau récapitulatif horaires

	A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	
NOM Prénom											
Semaine du :	29 août au 4 sept 2016										
	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM				
Nombre d'heures effectuées	3	2	5		1	6					
	Total						17				
Semaine du :	5 au 11 sept 2016										
	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM				
Nombre d'heures effectuées	3	2	5		5	6	3				
	Total						24				
Semaine du :	12 au 18 sept 2016										
	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM				
Nombre d'heures effectuées		2	5		4	6					
	Total						17				
Semaine du :	19 au 25 sept 2016										
	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM				
Nombre d'heures effectuées	3	4	5	2	3	6	4				
	Total						27				
Semaine du :	26 sept au 2 oct 2016										
	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM				
Nombre d'heures effectuées	3	2	5	3	1	6	8				
	Total						28				
Total Mois							113 heures effectuées				
à Rattraper							7 heures				

Contact utile :

Gael DEPIERRE
Conseiller Technique Aviron
Coordination générale des Services Civiques
gael.depierre@avironfrance.fr
06 24 27 53 76